

Lagarde : "Un vent de concurrence doit souffler"

Dans une interview à paraître mardi dans Le Figaro, le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi se réjouit des propositions de Jacques Attali pour libérer l'économie.

Contrairement à vos prédécesseurs, vous avez donné votre feu vert à Tracfin pour la transmission au parquet de l'affaire DGS. Pourquoi?

Tracfin, la cellule antiblanchiment de Bercy, est indépendante. Une directive européenne transposée en droit français impose aux banques de lui signaler des mouvements de fonds anormaux. En cas de soupçon avéré, elle saisit l'autorité judiciaire. Je n'ai pas eu à donner de feu vert. Il existe des règles de droit et elles s'appliquent. Cela relève du fonctionnement interne.

Comment analysez-vous l'absence de réaction politique sur cette affaire ?

Le gouvernement n'a pas à prendre position sur une affaire aujourd'hui entre les mains de la justice. Pour autant, comme Xavier Bertrand l'a dit devant l'Assemblée nationale, le dossier du financement du dialogue social et du paritarisme est sur la table. Nous entendons le faire progresser, car un dialogue social efficace suppose des interlocuteurs responsables, représentatifs et qui ont les moyens de leurs actions.

Les premières mesures proposées par la commission Attali sont d'inspiration libérale. Êtes-vous d'accord avec elles ?

Libérales ? Elles ne le sont pas toutes, notamment celles concernant la création d'Ecopolis – villes écologiques – qui ont un côté très planificateur. Mais plus sérieusement, l'objectif de la commission est de faire souffler sur l'économie française un grand vent de concurrence au service des consommateurs. Et cela me convient très bien.

Faut-il aller jusqu'à abroger les lois Royer, Galland et Raffarin ?

La commission a fait un travail à 360 degrés pour savoir où se situent les blocages de notre économie. La responsabilité du gouvernement sera ensuite de regarder ce qui est faisable et de déterminer comment y parvenir. Par exemple, en ce qui concerne la loi Galland, Luc Chatel, le secrétaire d'État à la Consommation, a fait un certain nombre de propositions qui correspondent à peu près aux deux tiers de celles de la commission Attali. Faut-il aller plus loin et supprimer le seuil de revente à perte et tout encadrement des relations commerciales ? Ce n'est pas évident.

Vous souhaitez donc avancer de façon modérée, comme les gouvernements précédents...

Ils n'ont pas vraiment changé les choses. Ils ont surtout empilé les législations. Le mérite d'une commission comme celle de Jacques Attali, c'est de refixer les priorités. D'agir comme des consultants privés, auxquels les entreprises font parfois appel pour recevoir une expertise indépendante. Il n'est pas question pour autant de violenter la société. Rassurez-vous, je n'ai aucune intention d'être l'étouffoir de la commission Attali.

Le «Grenelle de l'environnement» va bientôt débiter. Estimez-vous que ses conclusions pourraient pénaliser la croissance ?

Je combats l'idée selon laquelle les questions environnementales sont un obstacle à l'activité. Au contraire, la promotion des normes environnementales peut certainement constituer un gisement formidable de croissance et d'emplois. Tout est affaire de mentalités. À partir du moment où ils ont compris que « green is gold » – que l'écologie valait de l'or –, les Américains ont su exploiter parfaitement le gisement de l'éco industrie.

Faut-il s'attendre à de nouvelles taxes environnementales ?

Quel que soit le résultat du «Grenelle de l'environnement», je vous rappelle l'engagement systématique de ce gouvernement : la fiscalité ne pourra évoluer qu'à taux de prélèvement obligatoire constant. Une question est donc de savoir comment modifier notre fiscalité en conséquence et de déterminer ce qu'il convient de taxer : la consommation, les revenus individuels, les équipements des entreprises, les comportements non environnementaux ?

La discussion budgétaire commence demain. Regrettez-vous d'avoir parlé de «plan de rigueur» ?

Je regrette d'avoir employé le mot «plan». Mais il s'agit bien d'un budget rigoureux. Peut-être pas assez aux yeux de nos partenaires européens, mais il faut regarder la tendance...

Les députés de la commission des finances ont annulé la mesure instaurant un prélèvement libératoire de 16 % sur les dividendes. Avez-vous trouvé une solution avec eux ?

Nous travaillons sur le sujet. Mais le dispositif sur lequel nous réfléchissons aura, comme le précédent, pour objectif de favoriser l'investissement dans l'économie réelle et d'aligner la fiscalité des actions sur celle des obligations. Je défends la parité car il faut stimuler l'investissement dans les actions.

Êtes-vous favorable à une contribution patronale sur les stock-options et les actions gratuites ?

Sur le principe, je n'y suis pas opposée, à condition que l'on ne pénalise pas l'attractivité de la France comme territoire d'investissement et la place de Paris. Il faut donc comparer notre niveau de prélèvements avec celui des autres pays. Au-delà, du sujet particulier des stock-options, la revue générale des prélèvements obligatoires qui débouchera sur un rapport en juin 2008 permettra de savoir sur quelles assiettes doivent peser les impôts afin de maintenir notre compétitivité et de tendre vers la baisse des prélèvements obligatoires.

Maintenez-vous une fourchette de croissance comprise entre 2 et 2,5% pour 2007 et 2008 ?

Oui, je n'ai aucune raison de douter. S'agissant de 2007, les dernières nouvelles sont très encourageantes pour la croissance. La production industrielle est vigoureuse et a même été sensiblement revue à la hausse sur juillet-août. La consommation des ménages a beaucoup progressé cet été. Le nombre de créations d'entreprises n'arrête pas de battre ses records historiques mois après mois. Tout cela me conforte dans l'idée que nous aurons une croissance solide au 3e trimestre, et qui pourrait bien surprendre la plupart des prévisionnistes par sa vigueur. Au total, pour 2007, nous devrions être dans le bas de la fourchette, mais dans la fourchette quand même, ce qui tranche avec les discours alarmistes de l'été.

Malgré le rapport de l'IGF estimant l'État irréprochable, la polémique sur le rôle du précédent gouvernement dans l'affaire EADS se poursuit. Comment l'expliquez-vous ?

Les conclusions du rapport que j'avais commandé à Bertrand Schneider sont sans appel. À aucun moment, les services du ministère de l'Économie et des Finances n'ont pas été informés des difficultés de l'A 380 de même que jamais qu'ils n'ont jamais demandé à la Caisse des dépôts de racheter une partie du capital cédé par le groupe Lagardère. Il apparaît en revanche que Matignon et Bercy étaient informés qu'un groupe d'investisseurs de long terme pouvant comprendre la CDC était pressenti pour le rachat de ces parts. Cela n'a rien d'anormal : chaque fois qu'il y a un projet de cession de capital d'une entreprise stratégique, la CDC a tout à fait le droit de se porter acquéreur. Ce n'est pas surprenant puisqu'il s'agit d'un investisseur de long terme. Le seul débat que nous devons avoir, désormais, est celui de la réforme de la gouvernance de la CDC. Je compte m'y atteler, en concertation avec les parlementaires qui exercent la tutelle sur la CDC.

Que pensez-vous des critiques de Dominique de Villepin ?

Il cause, il cause...

Vous serez vendredi au sommet du G7 à Washington. L'euro est-il trop fort ?

Il ne faut pas se focaliser uniquement sur le niveau de l'euro face au dollar, mais considérer aussi son niveau face au yen et au yuan. Pris conjointement, l'ensemble de ces parités pénalise sérieusement les entreprises européennes. J'observe par ailleurs que le niveau du yen ne reflète pas forcément le dynamisme de l'économie japonaise. Idem pour le yuan. Sur les changes, nous avons des échanges très riches et très fructueux avec les autres pays membres de la zone euro et la BCE lors de l'Eurogroupe du 8 octobre. Nous avons adopté à cette occasion une position commune que nous porterons ensemble au G7. En outre, nous avons décidé que MM. Juncker et Trichet se rendraient prochainement en Chine pour aborder la question du change avec les autorités chinoises comme je l'ai fait à la fin du mois de septembre.